

AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR LE RECRUTEMENT D'UN.E VIDÉASTE CHARGÉ.E DE LA RÉALISATION DE PRODUITS AUDIO-VISUELS

Titre du Projet : **Tèt ansanm pou grangou kaba (TAGK)**

« *Programme de valorisation des productions locales, de protection des bassins versants et de renforcement de filets de sécurité sociale pour l'amélioration des capacités de résilience des communautés et des populations vulnérables d'Anse Rouge et Terre Neuve (Haut Artibonite)* ». Code de référence : FED/2018/402-492

Organisation : Progettomondo

Lieu de travail : Terre Neuve, Anse Rouge et Gonaïves

Type de contrat et montant de la prestation : Prestation de service

Durée de la prestation : Six (6) mois

Dépôt des offres : 15 avril 2022, à 23 heures 59 minutes GMT

Le projet « Tèt ansanm pou grangou kaba: *Programme de valorisation des productions locales, de protection des bassins versants et de renforcement de filets de sécurité sociale pour l'amélioration des capacités de résilience des communautés et des populations vulnérables d'Anse Rouge et Terre Neuve (Haut Artibonite)* » est mis en œuvre par un Consortium d'ONG internationales et d'organisations haïtiennes avec l'ONG italienne Progettomondo (PMM) comme chef de file. Il est financé par l'État haïtien et l'Union Européenne dans le cadre du Programme Multisectoriel de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PMSAN) en Haïti et vise à « renforcer les communautés et les ménages vulnérables confrontés à l'insécurité nutritionnelle et alimentaire en s'attaquant à ses causes profondes dans le Haut Artibonite ». Le projet a démarré le 15/12/2018 pour une durée de 47 mois. Dans le cadre de ce projet, PMM entend s'attacher les services d'un.e vidéaste chargé.e de la production d'une vidéo-reportage et de six mini-vidéos.

1. Contexte et justification

1.1. Contexte du Projet

Haïti est considéré comme le pays le plus pauvre de l'espace de la Caraïbe (136ème PNB/habitant mondial) et continue à faire face à un taux élevé et croissant de personnes en insécurité alimentaire et nutritionnelle, particulièrement sensibles aux chocs et crises qui sont devenus récurrents. Les taux de malnutrition aiguë et de malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans sont respectivement de 5% et de 22%. Le département du Haut-Artibonite (HA) et plus spécifiquement les deux communes d'Anse-Rouge et Terre Neuve, dans l'arrondissement de Gros Morne, qui sont dans une zone socio économiquement et géographiquement isolée du pays, présentent des indicateurs de sécurité alimentaire et nutritionnelle avec

les taux parmi les plus élevés dans le pays : 54% des ménages en insécurité alimentaire, modérée et sévère, (CNSA, mai 2017), prévalence de la malnutrition globale de 35,7% (MSPP, SMART 2016). Des études de la Banque Mondiale ont montré une corrélation entre le degré d'insécurité alimentaire et le degré de pauvreté des ménages, en particulier dans les zones rurales. A cela s'ajoute la faiblesse dans la mise en œuvre d'une réelle stratégie de SAN de la part des collectivités locales et services techniques déconcentrés (STD).

Le Programme Indicatif National (PIN) pour Haïti du 11^{ème} Fonds Européen de Développement (FED) a identifié la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN) comme l'un de ses quatre secteurs de concentration, ce qui est entre autres reflété dans le "Programme multisectoriel de Sécurité Alimentaire et Nutritionnel visant les populations les plus vulnérables" (PMSAN 11^{ème} FED 2017-2022). L'objectif général du PMSAN est de réduire la proportion de la population qui souffre de la faim et la malnutrition en Haïti. Son objectif spécifique est que « *les populations reçoivent des services de base leur permettant de renforcer durablement leur sécurité alimentaire et nutritionnelle* ». Ce programme s'appuie sur deux volets : (1) Renforcement de la gouvernance intersectorielle de la SAN au niveau national et départemental, à travers une assistance technique et d'un devis-programme ; (2) Développement des services de base à destination des plus vulnérables dans le Nord-Ouest (NO) et le Haut-Artibonite (HA) à travers des actions d'ONG sur le terrain.

1.2. Les interventions menées dans la zone cible de la production audio-visuelle du projet

Le projet *Tèt ansanm pou grangou kaba (TAGK)* est financé par l'Union européenne et mis en place par le consortium Progettomondo/AMURT/GVC/CRESFED dans les communes de Anse Rouge et Terre Neuve (Haut Artibonite).

L'action vise à renforcer les communautés et les ménages vulnérables confrontés à l'insécurité nutritionnelle et alimentaire en s'attaquant à ses causes profondes dans le Haut Artibonite. Dans un contexte marqué par le changement climatique (chocs récurrents dans la zone) et par des services de base limités, l'objectif est de casser la chaîne de transmission intergénérationnelle de pauvreté multidimensionnelle et d'insécurité alimentaire chronique, en mettant l'accent sur les communautés, ménages et enfants les plus marginalisés et vulnérables. Dans cet objectif, l'action proposée entend piloter un « modèle de résilience » sensible à la nutrition, qui puisse (i) protéger et récupérer les ressources naturelles (protection des bassins versants), (ii) promouvoir les filières productives locales y compris le sel (aussi à travers la promotion de l'entrepreneuriat social), (iii) encourager l'inclusion des ménages les plus vulnérables dans de dynamiques de développement socioéconomique.

2. Objectifs et activités du/de la vidéaste

La mission du/de la vidéaste s'inscrit dans l'objectif général de garantir la visibilité du projet et des bonnes pratiques des activités visant à l'amélioration des conditions de vie des ménages les plus vulnérables dans les communes de Terre Neuve et Anse Rouge, en mettant en exergue la contribution financière et technique assurée par l'Union Européenne, en tant que bailleur de fonds.

En conséquence, la réalisation des produits audio-visuels mentionnés ci-dessous, permettra de (i) renforcer la visibilité du consortium CISV-PMM auprès des populations des zones cibles du projet ; (ii) contribuer à faire connaître et comprendre le programme ainsi que ses différentes actions par le grand public ; (iii) informer les populations locales (y compris les bénéficiaires directes) de l'avancement des activités et des résultats du programme ; (iv) s'assurer que les groupes ciblés par la communication connaissent bien le rôle joué par le consortium Progettomondo, l'Union Européenne et les partenaires du projet.

Par conséquent, l'objectif spécifique de la mission du/de la vidéaste sera de résumer les aboutissements du projet TAGK en réalisant les produits audiovisuels suivant :

- ✓ **Mini-vidéos** : réaliser six (06) vidéos de courte durée (max 3 minutes) capables de résumer un ou plusieurs aspects du projet ou de ses activités ;
- ✓ **Vidéo-reportage** : réaliser une (01) vidéo-reportage de moyenne durée (max 20 minutes) capable de résumer les acquis des bénéficiaires et les réalisations du projet TAGK pendant toute la période de mise en œuvre (Décembre 2019 - Novembre 2022).

Au-delà des produits audio-visuels susmentionnés, les documents d'activités suivants sont également attendus :

- ✓ Soumission d'un chronogramme d'action (sur la durée de la prestation) ;
- ✓ Présentation d'un rapport trimestriel d'activité (degré d'avancement et les difficultés rencontrées) ;
- ✓ Présentation d'un rapport final d'activité (sur la durée de la prestation).

3. Méthodologie préconisée

La réalisation des produits audio-visuels se réalisera sur trois étapes de travail :

1. Collecte des matériels : prise des vidéos, photos et tout autre matériel nécessaire par le biais de missions de terrain ponctuelles dans la zone d'intervention du projet et collecte des matériels déjà disponibles. Le responsable de l'activité en concertation avec PMM devra assurer l'organisation et les matériels nécessaires pour les visites de terrain (communication de la mission, matériels de visibilité et techniques);
2. Production et post-production : assemblage, harmonisation et montage des matériels collectés et finalisation des produits audio-visuels ;
3. Restitution : remise et approbation des produits audio-visuels par PMM.

Qualité graphique des produits audio-visuels : les produits finaux doivent avoir un format standard de 16:9 avec une résolution graphique de 1280x720p ou 1920x1080p. Une version techniquement adaptée pour chaque format de publication identifié (social networks, YouTube, etc.).

Qualité audio des produits audio-visuels : les produits finaux doivent avoir une qualité audio au moins de 192 kbps avec élimination du bruit de fond en post-production.

Titres et Sous-titrage : chaque produit audio-visuel doit avoir une version en créole, en français et en italien. Les produits réalisés doivent respecter les lignes directrices de communication et visibilité de CIV-PMM et de l'Union Européenne.

Les thématiques, le style narratif et de storytelling de chaque produit seront établies en concertation avec PMM.

4. Compétences requises au/à la vidéaste

Les compétences requises pour réaliser la production de la vidéo-reportage et des mini-vidéos sont celles d'un.e vidéaste ou bien d'une équipe d'experts de l'audio-visuel couvrant les domaines suivants :

- ✓ Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+ 5 en audio-visuel, production et post-production, journalisme, graphisme et photographie ou toute autre discipline apparentée ;
- ✓ Avoir cinq (5) ans minimums d'expérience dans la conception et la production de contenus audio-visuels ;
- ✓ Excellentes capacités rédactionnelles en langue française.

5. La durée et la période de la production audio-visuel

Le.a vidéaste aura à disposition environ 6 mois pour réaliser les produits audio-visuels (à partir d'avril 2022) ;
Le.a vidéaste entamera les tâches en avril 2022 et les achèvera en octobre 2022.

6. Conditions et critères d'appréciation des offres

Le/la vidéaste devrait présenter une proposition technique et une offre financière pour réalisation des produits audio-visuels requis à l'adresse indiquée plus bas. Progettomondo assurera la prise en charge des déplacements et de l'hébergement du/de.la vidéaste des Gonaïves aux zones d'intervention du projet, à savoir Anse Rouge et Terre Neuve.

6.1. Contenu de la proposition technique

- ✓ Présentation de l'équipe et ou du/de la vidéaste principal.e et description de ses expériences en matière de production audio-visuelle y compris la liste, ainsi que quelques vidéos de travaux de production déjà réalisés ;
- ✓ Description de la méthodologie et du plan de travail que le/la vidéaste compte mettre en place pour accomplir la mission ;
- ✓ Liste nominative du personnel que le/la vidéaste compte utiliser pour accomplir la mission ;
- ✓ Diplômes et CV du personnel clé proposé (un seul CV par poste proposé) ;
- ✓ Observations et suggestions sur les présents Termes de référence.

6.2. Critères d'appréciation des offres

L'appréciation des offres se fera selon les conditions éliminatoires suivantes :

- ✓ Conformité des offres avec les exigences de la soumission ;
- ✓ Etude des offres techniques ayant satisfait les conditions de conformité de la soumission suivant les différents critères d'appréciation ;
- ✓ Analyse des offres financières pour les offres ayant validé la phase de l'évaluation technique.

6.3. Délai de dépôt des offres

Le.a vidéaste doit déposer une offre technique pour réaliser une production de vidéo-reportage et une offre financière par courrier électronique au plus tard le 15 avril 2022, délais de rigueur.

Adresse email pour envoi des offres par courrier électronique :

✓ Représentant Progettomondo en Haiti : haiti.decesari@progettomondo.org

Numéro de téléphone pour toute autre information : 29 91 21 21.

7. Plan de travail

Le plan général et le plan trimestriel de travail doivent être définis par le responsable de l'activité en concertation avec PMM sur la base de la planification des activités du projet et selon le chronogramme ci-dessous :

ACTIVITE		CHRONOGRAMME					
		M1	M2	M3	M4	M5	M6
1	Définition du plan général et trimestriel						
2	Collecte des matériels et missions de terrain						
3	Production et postproduction des mini-vidéos						
4	Production et postproduction video-reportage						
5	Restitution et validation des produits						